

Chapitre 2 : Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

Exercice

□ Page 17 – Document 1

Reliez chaque opération à ce qu'elle permet de calculer.

$$1\ 800\ 000 + 43\ 000 + 80\ 000 \\ + 157\ 000 + 300\ 000 = 2\ 380\ 000 \quad \bullet$$

- différence en pourcentage entre le nombre de salariés de l'ESS qui travaillent dans des coopératives et ceux qui travaillent dans des mutuelles

$$(1\ 800\ 000 / 2\ 380\ 000) \\ \times 100 = 75,6 \quad \bullet$$

- différence en milliers entre le nombre de salariés de l'ESS qui travaillent dans des coopératives et ceux qui travaillent dans des mutuelles

$$[(300\ 000 - 157\ 000) / 157\ 000] \\ \times 100 = 91,1 \quad \bullet$$

- nombre de salariés qui travaillent dans le domaine de l'ESS en France en 2016

$$300 - 157 = 143 \quad \bullet$$

- écart calculé à l'aide d'un coefficient multiplicateur entre le nombre de salariés de l'ESS qui travaillent dans des associations et ceux qui travaillent dans des mutuelles

$$1\ 800\ 000 / 80\ 000 = 22,5 \quad \bullet$$

- pourcentage de salariés de l'ESS qui travaillent dans des associations